



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°171**

**Octobre - Novembre - Décembre**





N° 171

Octobre 2015

# ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



## Sommaire

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**

**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Sommaire	page	2
Le Mot du Président		3
Billet d'humeur		4
Nouvelles du Camp de Marche		5
Retardataires cotisation 2015		6
Cotisation 2016		6
Vol de la plaque « 2Ch »		7
Inauguration de la nouvelle salle des traditions		7
Fête Nationale		10
Cérémonie du souvenir à Charleroi		10
Cérémonie du souvenir à Pont-Brûlé et Epegem		11
Vonêche - Le Maquis du Bourlet - Lieutenant Louis Tholomé		11
Journée des retrouvailles		12
Commémoration du 3 août 1914 à Charleroi		12
Cérémonie au Camp de Marche le 18 septembre		13
Nouvelles du Musée		14
Pièce d'équipement ou d'armement de notre Musée		14
Visite du monument d'Olivier à Vukovar		16
Esprit - Traditions - Souvenirs		17
Agenda des activités de l'Harmonie		18
In Memoriam		18
Humour !		19
Assemblée générale et Banquet 2016		20





# LE MOT DU PRESIDENT

Déjà le dernier Cor de Chasse de 2015. Ce qui signifie que l'année se termine.....

Si 2015 a été riche en événements, 2016 pourrait nous réserver quelques surprises....

Gageons que Saint-Nicolas et /ou Père Noël s'arrête au musée des Chasseurs à Pied afin d'y déposer de nombreux cadeaux .....

Nous sommes toujours à la recherche de vitres pour notre nouvelle vitrine et de lots pour notre tombola du 05 Mars 2016.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles aventures.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN  
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





# Billet d'humeur

La Chance

*« Le vilain petit canard à qui on avait raconté des histoires pour le consoler de la peine d'avoir si triste dégain se crut à cygne promis illusions tombées rien n'y fit canard fut, canard resta. C'est ça la vie, mon petit gars »*

Jean-Louis Crousse (Déchéance morale)

Bon, remettons les choses en place.

Personne ne choisit l'endroit de sa naissance.

Personne ne connaît (à l'origine) la couleur de sa peau, le statut social de sa famille, le régime politique dont il devra se contenter, la qualité de sa condition physique, le sexe qui lui sera attribué.

Au fond, c'est une «loterie» dont nous ne maîtrisons aucun élément. C'est déjà l'injustice!

Dans le meilleur des cas, « on » a l'occasion de faire des études et (pas toujours) d'accéder à un emploi. Bien!

Depuis la nuit des temps, l'injustice a régné; on est rejeté, répudié, emprisonné, éliminé.

Rarement élu ou choisi et limité à des fonctions nécessaires (peut-être) mais peu gratifiantes.

Ceux qui ont le pouvoir tiennent à le conserver et évitent la « concurrence ».

Il y a des exceptions; les êtres exceptionnels (inventeurs, savants...).

Quelques arrivistes parviennent à se « hisser » parmi la classe (mot mal choisi) dominante.

La réalité politique montre que (partout dans le monde) il y a une déchéance morale: corruption, prévarication, favoritisme, tolérance inadmissible (vols, viols, meurtres), concupiscence, manque d'autorité dans les entreprises, les écoles, les familles, trop peu d'aide à la justice, à la police, à la défense.

Personne n'est responsable de ses origines. Mais nous sommes tous responsables de nos actes.

Que pouvons-nous faire ?

Lutter ?

Râler ?

Le râleur.





# Nouvelles du Camp de Marche

Toujours rien à l'horizon concernant le nouveau plan du ministre.

Les journées de commémoration des 40 ans du Camp et le changement de RSM ont été des succès.

La marche ADEPS du 06 Sep, couplée à une exposition du Mat des unités casernées à Marche et de divers partenaires a rassemblé quelque 4500 visiteurs dont 1700 marcheurs et joggeurs enregistrés. Les commentaires de tous, visiteurs, marcheurs, coureurs et « exposants » étaient unanimes et positifs. Certains prenant déjà rendez-vous pour l'année prochaine. Un grand merci à l'équipe du musée des Chasseurs à pied pour les magnifiques pièces exposées.

La cérémonie du 18 Sep, couplée aussi à une visite des installations pour illustrer l'évolution du camp et des installations d'entraînement, s'est déroulée au sec, sans problème et à la grande satisfaction des autorités civiles et militaires présentes. Cette cérémonie fut aussi l'occasion de remercier et de prendre congé de l'Adjt Chef Poppe notre Adjudant de Corps et d'accueillir son successeur l'Adjt Chef Dromelet.

Pas le temps de souffler car l'appui aux unités continue de plus belle. Signalons une semaine de formation du personnel des « Affaires Etrangères » la semaine du 21 au 25 Sep. Les grands exercices des unités de génie en Oct et début Nov.

La fin de l'année c'est aussi toute une série de festivités : la Saint-Nicolas, Repas de Corps, marche de fin d'année. Attention aux kilos mais les résolutions de début d'année sont là pour cela.

Signalons aussi la suppression de la journée de tous les saints le 22 Oct suite à l'annonce d'une visite d'une délégation française de haut niveau.

Il me reste à vous souhaiter d'agréables et heureuses fêtes de fin d'année.

Michel VANHERCK  
Major  
Chef de Corps





# Retardataires cotisation 2015

## **Il reste encore quelques retardataires pour la cotisation de 2015**

Celle-ci est toujours fixée à 10 € minimum qui sont à verser sur le compte ANCAP  
C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

En n'oubliant pas d'inscrire sur votre virement la mention "**Cotisation 2015**"  
***Les retardataires de 2015 recevront un dernier rappel avec ce Cor de Chasse.***



# Cotisation 2016

## **COTISATION 2016**

La cotisation pour l'année 2016 est maintenue à 10 € minimum  
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2016"

*Merci à nos membres qui s'acquitteront de cette cotisation avant 2016*

**Dès réception de cette cotisation 2016, ils recevront, avec le "Cor de Chasse"  
1/2016, leur carte de membre**





# Vol de la plaque « 2Ch »

## Description et avis de recherche



Dans le Cor de Chasse précédent (N°170) nous vous annonçons la dégradation subie à notre musée avec le vol de la plaque commémorative du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Le présent article vous donne tous les détails concernant le vol ainsi que les actions entreprises.

De même, sachez que dans la « Nouvelle Gazette » du mardi 11 août un article de presse, rédigé par la journaliste Caroline DUMONT, aborde le sujet de la dégradation et du vol que nous avons subis.

## Description précise de la plaque commémorative du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied volée fin mai 2015 :

Plaque du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied volée fin mai. Ne pas oublier qu'il s'agit toujours de rechercher ce qui concerne le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Les éléments présentés dans ce dossier correspondent au 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Ils sont identiques par la forme, les dimensions, le poids et la représentation générale. Le cor de chasse du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied est inversé.

Suite au vol de la plaque commémorative du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, les responsables de l'ANCAP et du Musée des Chasseurs à Pied ont décidé de sauver la plaque commémorative du 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, plaque jumelle de celle qui a été volée. Dorénavant, elle sera en sécurité dans le musée et présentée avec tout son contenu. Les photos présentées en annexe permettent une identification de ce qui était situé derrière la plaque. Nous pouvons donc donner plus d'informations pour la recherche de tous les éléments du 2<sup>ème</sup> Chasseurs volés fin mai 2015. Nous vous demandons de partager, de bien regarder les photos individuelles avec une description précise des dimensions et poids. Les possibilités sont faibles de retrouver la plaque et le cylindre (du 2<sup>ème</sup> Chasseurs) volés, mais il faut tout essayer ! N'oubliez pas de changer le chiffre "5" en "2". Une photo générale de la plaque du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied volée se retrouve de nouveau au début de ce dossier. Toute aide ou information est la bienvenue ! Les Chasseurs sont toujours très reconnaissants dès que leurs Traditions sont respectées.



Poids : 8,1 kg ou 8100 g de bronze  
Dimensions maximales :  
Hauteur : 207 mm ou 20,7 cm  
Longueur : 395 mm ou 39,5 cm  
Épaisseur : 10 mm ou 1 cm (sauf aux renforts dans les coins, aux charnières et à la serrure, l'épaisseur est plus importante)





Identification de la fabrique de la plaque derrière la porte :

COGNILOUL (Frères)  
CHARLEROI  
1925

Système de fermeture par goupille coulissante avec un anneau à son extrémité.

### **Description précise du cylindre en zinc du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied :**

Présentation générale du cylindre en zinc et du document qui est enfermé dans ce cylindre. Le cylindre est identique à celui du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.



Poids du cylindre en zinc : 611 g ou 0,611 kg  
Hauteur : 303 mm ou 30,3 cm  
Diamètre du cylindre : 80 mm ou 8 cm

La liste des militaires du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied (tués ou décédés lors de la Campagne 1914-1918) est contenue dans ce cylindre en zinc.



### **Description précise de la liste contenue dans le cylindre en zinc :**

La liste présentée est celle des militaires du 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied tués ou décédés au cours de la Campagne 1914-1918. La liste du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied volée est identique au niveau présentation.



Dimensions du document  
(document non standard aux normes actuelles) :  
Hauteur : 415 mm ou 41,5 cm  
Largeur : 295 mm ou 29,5 cm

La liste est inscrite au recto et au verso.



Nous ne possédons aucune photographie de la liste des militaires du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied tués ou décédés au cours de la Campagne 1914-1918. Le document volé reprend les noms et prénoms des 40 Officiers, les 103 Sous-officiers et Caporaux et les 769 Soldats.

A la fin de la liste à gauche, le cachet du Régiment de Chasseurs à Pied. A droite du cachet régimentaire, le grade, le nom du commandant du Régiment et sa signature.

### **Pour tout contact ou demande d'informations**

Bernard Chevalier

Conservateur

[conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be](mailto:conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be)

Musée des Chasseurs à Pied – Caserne Trésignies

<http://chasseurs-a-pied-belges.be>





## **Mise en sécurité dans le musée de la plaque du 5ème Chasseurs à Pied, plaque jumelle de la plaque volée du 2ème Chasseurs à Pied :**



Suite à une décision de l'ANCAP et des responsables du musée des Chasseurs à Pied, la plaque du 5ème Chasseurs a été placée dans la vitrine Trésignies. On peut donc la voir, de même que le cylindre en zinc contenant la liste des militaires tués ou décédés au cours de la Campagne 1914-1918. Ce démontage a permis d'établir un dossier complet permettant la description précise de la plaque volée du 2ème Chasseurs. Il est bien évident que nous replacerons une reproduction des plaques commémoratives dès que nos finances nous le

permettront. Il est toutefois bien dommage de devoir placer en sécurité dans un musée une plaque commémorative honorant des Régiments qui ont perdu tant de combattants pour la Liberté et la Paix. Il serait nécessaire de le rappeler à ceux qui se comportent comme des barbares et incultes. Nous espérons toujours retrouver la plaque en bronze et le cylindre en zinc du 2ème Chasseurs volés fin mai 2015. Pour ceux qui souhaitent nous aider à chercher, le dossier descriptif de cette plaque est à votre disposition en m'envoyant un email ou en regardant dans le contenu de cette page.

Adresse email : [conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be](mailto:conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be)

***Nous reproduisons ci-après le contenu de l'article (sans les photos) paru dans la  
« Nouvelle Gazette »***

### **CHARLEROI/ CASERNE TRÉSIGNIES**

Un véritable trésor se cachait derrière la plaque commémorative volée

Fin mai dernier, des personnes peu scrupuleuses se sont attaquées à la mémoire de nos ancêtres, des hommes qui se sont battus pour notre liberté. Les gérants du Musée des Chasseurs à Pied, qui se trouve dans la caserne Trésignies, ont ainsi découvert qu'on leur avait dérobé une plaque commémorative. Un petit rectangle de bronze était apposé à l'intérieur de la cour de la caserne en mémoire du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. La plaque a été dérobée, ce qui était déjà qualifié de « perte irréparable » par les membres du musée. Mais ceux-ci viennent de se rendre véritablement compte du mal qui a été fait. Sous la plaque se cachait un véritable trésor historique.

#### **LA DEUXIÈME PLAQUE SAUVÉE**

« Suite au vol de la plaque commémorative du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, les responsables de l'ANCAP et du musée des Chasseurs à Pied ont décidé de sauver la plaque commémorative du 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied », explique Bernard Chevalier, membre du musée. L'autre plaque, quasi jumelle, était de l'autre côté du mur. Les voleurs ont aussi essayé de s'en emparer, mais ils n'ont heureusement pas réussi. « Dorénavant, elle sera en sécurité dans le musée et présentée avec tout son contenu. » Les membres du Musée l'ont donc enlevée de son mur pour la mettre à l'abri. Ils ont ainsi découvert le trésor qu'elle cachait. Pas d'objets de valeurs en tant que tel, mais une véritable pépite historique ! La plaque fait à peine 40 centimètres de long et pèse quand même huit kilos, de bronze. Celle-ci s'avère être une petite trappe derrière laquelle se cachait un cylindre en zinc d'une trentaine de centimètres. C'est à l'intérieur de ce cylindre que se cache le véritable trésor : une liste, recto-verso, présentant les militaires du 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied tués ou décédés au cours de la Campagne 1914-1918.

Au moment du vol, Bernard Chevalier indiquait : « Nous n'avons aucune information exacte sur le contenu de ce coffre, mais des « on dit » nous font croire qu'il s'agissait de la terre des combats du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied derrière l'Yser et peut-être une liste des soldats morts. Cette liste était peut-être nominative. » C'est exactement ce qu'il y avait sous la plaque volée, jumelle de celle qui a été mise à l'abri par le musée. Ce qui rend cette perte encore plus triste. Avec la plaque, les voleurs se sont littéralement emparés d'une partie de l'histoire de la région carolorégienne. Plus que le prix à la revente de ces quelques kilos de bronze, c'est surtout le patrimoine perdu qui attriste les membres du Musée des Chasseurs à Pied.

#### **AVIS DE RECHERCHE**

Surtout que les deux plaques ont été apposées au sein de la cour de la Caserne Trésignies peu après la première guerre mondiale. Le bronze porte ainsi la date de 1925. C'est dire s'ils en ont connu des choses, ces deux rectangles métalliques.

Les gérants du musée tentent, encore une fois, le tout pour le tout. Peut-être reste-t-il encore quelque chose de cette plaque commémorative du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied ?

Depuis le vol, l'appel est lancé à quiconque aurait des informations sur ce morceau de bronze et surtout sur son trésor historique, inestimable. Il en va, évidemment, de la mémoire de ces hommes qui se sont livrés à des combats lors de la première guerre mondiale. Si vous avez des informations, n'hésitez pas à contacter le Musée des Chasseurs à Pied.

C.D. (Caroline Dumont)





# Fête Nationale

L'Amicale a participé, comme chaque année, aux cérémonies du 21 Juillet à Arlon, Mons, Marche-en-Famenne et Charleroi.



## Cérémonies du souvenir à Charleroi

Pour la 101<sup>ème</sup> année nous commémorons le départ des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiment des Chasseurs à Pied, ainsi que les 61<sup>ème</sup>, 62<sup>ème</sup> et 63<sup>ème</sup> Batteries d'Artillerie de même qu'un Peloton de Gendarmes vers Liège ; là où se situe la ligne de front.

Pour cette commémoration, le temps est ensoleillé. Le cortège comprend de nombreux Drapeaux de Fraternelles et d'Amicales d'Anciens Combattants... ainsi que de leurs représentants. La cérémonie est rehaussée par la présence de la Bourgmestre faisant fonction, Madame Daspremont accompagnée de plusieurs Echevins, ainsi que du Député Provincial Jacques Semal.

Le Chef de Corps et le Caporal de Corps du Camp Marche-en-Famenne sont également présents (rappelons que cette Unité Camp a repris le Drapeau, les Traditions et l'insigne du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied).

Le Commandant de la Province du Hainaut est, quant à lui, représenté par le Lieutenant-Colonel de Réserve Lorent.

Le cortège est précédé par l'Harmonie Royale des Chasseurs à Pied de la Ville de Charleroi. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié fut offert par l'ANCAP, dans la salle de Traditions du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à la caserne Trésignies.





## Cérémonie du souvenir à PONT-BRÛLE et EPPEGEM

**le Dimanche 30 Août**

Le soleil était de la partie pour les commémorations à Pont-Brûlé et Eppegem. Dommage que l'assistance était moins nombreuse, principalement en ce qui concerne l'ANCAP. Heureusement qu'une nombreuse assistance flamande était présente. Néanmoins, ne versons pas trop dans le négativisme ; outre de nombreuses associations patriotiques ainsi que la présence des autorités communales de Grimbergen et de Zemst ; était également présent le Commandant de la Province ainsi que le Commandant de l'Ecole des Transmissions (Peutie). De même, la délégation du Camp Marche était bien représentée et placée sous la direction du Commandant Bayet, Commandant en Second du Camp. A ce sujet, rappelons « à nouveau » que c'est cette unité qui a repris le Drapeau, les Traditions ainsi que les insignes du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Rendons également « à César ce qui appartient à César » en soulignant la fidélité à ces cérémonies d'Aimée Trésignies, petite-fille du Caporal Léon Trésignies et accompagnée par une forte représentation de Bierghes, village natal de Trésignies.

Quant au programme, il s'est déroulé comme il était prévu et repris dans la revue précédente.

Après les verres de l'amitié offerts, tant à Pont-Brûlé qu'à Eppegem, les participants inscrits rejoignirent le restaurant pour le banquet de clôture de cette journée commémorative.

Le Rédacteur



## VONÊCHE - le Maquis du BOURLET - Lieutenant Louis THOLOME

Ce 5 septembre, c'est à Vonêche que nous rendons hommage aux Résistants et plus particulièrement au Lieutenant Louis Tholomé. Bien que « Blanchette » (Mme Blanche Pochet) se soit éloignée géographiquement suite à une santé fragilisée, celle-ci était en pensée avec nous. De plus, notre Résistante vient de perdre son frère. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

La cérémonie a donc débuté par un dépôt de fleurs à la stèle du Lieutenant Tholomé, sur le site de Baronville qui, jusqu'il y a peu, était le Quartier Militaire « Lieutenant Tholomé ». Soulignons la présence d'une large délégation des autorités communales à cette cérémonie.

Notre petit groupe s'est ensuite dirigé vers le cimetière de Vonêche pour se recueillir et fleurir deux monuments. Nous avons ensuite poursuivi notre route vers le village afin de fleurir les monuments érigés en mémoire des combattants décédés lors des deux dernières Guerres Mondiales.

Après avoir assisté à une messe dédiée aux Résistants, c'est en direction du bois du Bourlet que nous nous sommes dirigés. Là, à l'endroit où se trouvait le maquis un dernier hommage leur a été rendu.

La journée s'est clôturée par le verre de l'amitié ainsi qu'un succulent repas pris au restaurant « Le Pachy » à Pondrome où l'accueil, l'ambiance et la gastronomie sont toujours très appréciées.

Nous espérons vous revoir nombreux en 2016 ; moi, j'y serai !

Brigitte





PS : Si le ciel était gris, la pluie n'était heureusement pas au rendez-vous.

Le Rédacteur.

## **Journée des retrouvailles**

**samedi 12 septembre.**

### **Barbecue retrouvailles "Chasseurs" dans la caserne Trésignies:**

Ce samedi 12 septembre, deuxième BBQ des Chasseurs, BBQ retrouvailles qui a réuni 67 participants, des anciens du 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied et leurs familles. Cette journée fut organisée de main de maître par une équipe formidable composée d'un cuistot (« pivert »), des épouses et des bénévoles Chasseurs qui n'ont pas reculé devant le boulot !

Le temps n'était pas au rendez-vous, les draches nationales se sont succédé toute l'après-midi, mais le plus important, c'est l'Esprit Chasseur qui y était, et cela, c'est le TOP !

Un grand merci à tous les participants et à tous ceux qui ont œuvré à la bonne réussite de cette journée. Un merci en particulier à Monsieur l'échevin Cyprien DEVILERS qui nous a fait l'honneur de participer à ces retrouvailles.

Damien nous demande déjà de noter le BBQ à vos calendriers 2016 et il ajoute que ce futur BBQ sera encore mieux ! Nous lui faisons confiance, mais nous ne pouvons divulguer ses idées.

Cdt ® Bernard CHEVALIER  
Conservateur du Musée

## **Commémoration du 3 août 1914 à Charleroi**

101<sup>ème</sup> année qui commémore le départ des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiment des Chasseurs à Pied, les 61<sup>ème</sup>, 62<sup>ème</sup>, 63<sup>ème</sup> Batteries d'Artillerie et un peloton de Gendarmes vers Liège. Temps ensoleillé, de nombreux Drapeaux de Fraternelles et d'Amicales d'Anciens Combattants... Cette cérémonie a été rehaussée par la présence de Madame la Bourgmestre, Madame DASPREMONT et de plusieurs échevins, du député provincial Jacques Semal. Présence du Major VANHERCK, Chef de Corps et du 1<sup>er</sup> Caporal-chef THEYS, Caporal de Corps du Camp Marche-en-Famenne. Le Commandant de la Province du Hainaut était représenté par le Lt-Col(R) Lorent. Le cortège était emmené par l'Harmonie Royale des Chasseurs à Pied. Un verre de l'amitié a été offert par l'ANCAP dans la salle de Traditions du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.





## Cérémonie au Camp de Marche le 18 septembre

Ce vendredi 18 mars l'Unité Camp Marche fêtait le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création du camp et donc de l'Unité.

Rappelons que, depuis 2007, cette Unité a repris le Drapeau, les insignes et les traditions du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Outre la présence à cette cérémonie de diverses autorités, l'on peut également souligner la présence de représentants de plusieurs Amicales et Fraternelles ; citons celles du 3, 6, 9 et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, celle du Camp ainsi que de l'ANCAP.

A cette occasion une visite guidée du Camp ainsi qu'une exposition étaient proposées aux invités.

Cette visite des infrastructures du camp fut des plus instructives ; surtout pour celles et ceux qui, comme moi, ont quitté le service actif depuis un certain nombre d'années.

Le travail accompli par le personnel du camp pour entretenir, pour rénover, pour créer les infrastructures au profit, non seulement des unités du camp, mais également des autres unités de notre Armée ainsi que des Armées étrangères est tout simplement « formidable ».

Chapeau bas à ce personnel pour toutes ces réalisations ; surtout que la majorité des travaux effectués, le sont avec les moyens du bord puisque l'on sait également que la Belgique a toujours été assez pingre quand il s'agit de délier les cordons de la bourse pour sa « défense ».

Faisant suite à ces activités, nous avons assisté à la cérémonie au cours de laquelle le nouvel Adjudant de Corps fut investi.

Enfin, pour les personnes qui l'avaient souhaité, une réception dînatoire fut servie dans le hall omnisport. Pour beaucoup d'entre nous ce fut aussi l'occasion de se remémorer de nombreux souvenirs.

Le Rédacteur

Maintenant quelques mots sur « L'Exposition » réalisée par l'unité du Camp Marche et présentée aux participants avant que ne débute la Cérémonie militaire proprement dite.

### **Participation du musée des Chasseurs à une exposition** **dans le Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne:**

La Camp Roi Albert Ier de Marche a fêté cette année ses 40 ans d'existence. Diverses expositions étaient présentées et montraient les aspects historiques, militaires et l'évolution de ce camp. Le musée des Chasseurs a participé au développement du thème des Chasseurs à Pied pendant les deux guerres mondiales en présentant aussi des objets en rapport avec le Roi Albert Ier, notamment ce que l'on appelle l'art des tranchées. Les objets étaient diversifiés : mannequins en tenue de 1914-18 et 1940-45, de l'armement, des pièces d'équipement individuel, des cadres et photographies d'époque montrant les Chasseurs à Pied derrière l'Yser.

Madame DASPREMONT, Bourgmestre de Charleroi, invitée d'honneur par le Major VAN HERCK, Chef de Corps du Camp Marche, a visité cette exposition temporaire et participé à la cérémonie organisée dans le cadre du 40<sup>ème</sup> anniversaire du camp.

Merci Madame, pour votre fidélité et votre reconnaissance envers les Chasseurs à Pied, unités bien connues de la ville de Charleroi, car en garnison depuis 1880 dans la caserne d'infanterie appelée actuellement caserne Trésignies dès 1919 en honneur du Caporal Trésignies.

Cette exposition comportait aussi une très belle présentation de médailles, de photos et documents du Roi Albert. Bravo au Camp de Marche pour cette très belle réalisation !

Cdt ® Bernard CHEVALIER  
Conservateur du Musée





# Nouvelles du Musée

## Salle de Traditions 1er et 3ème Chasseurs à Pied :

Le Camp Marche, unité qui a repris les Traditions des Chasseurs à Pied, possède toujours deux salles de Traditions qui lui sont attribuées dans le musée. L'utilisation de ces salles relève toujours de son Chef de Corps. Une vitrine a été réalisée par un militaire de cette unité, le 1<sup>er</sup> Caporal-Chef Thierry ROLIN, ébéniste de formation.

Cette vitrine possède quatre parties modulables qui seront utilisées pour présenter les objets, mannequins, photos et documents dédiés aux Chasseurs à Pied.

Soucieux du détail et de la finition, Thierry a sculpté l'écusson de l'unité Camp Marche. Cet écusson comporte un cor de chasse surmonté de la couronne royale et des feuilles de chêne.

Les responsables de l'ANCAP et du musée des Chasseurs à Pied remercient Thierry pour cette très belle réalisation qui a déjà été vue par de nombreux visiteurs qui l'apprécient unanimement.

## Dons pour le Musée

Nous remercions chaleureusement le Cercle Royal des Officiers de Réserve de Charleroi pour le don au musée de trois armes à feu. Il s'agit d'un Lee-Enfield Mk III et d'un Berthier 07/15, tous deux prix de tir militaire neutralisés et d'un GP 9mm Parabellum, inscrit dans notre agrément collection musée. L'équipe Musée est très reconnaissante de ce don exceptionnel, car ces armes pourront donc compléter l'équipement individuel de plusieurs mannequins.

# Pièce d'équipement ou d'armement (de notre musée)

La baïonnette Gras et le Mauser 1889 Belge.

Lors de la première guerre mondiale les pertes en matériel furent considérables et ce pour toutes les armées dès le tout début du conflit. Le gouvernement Français aida l'armée Belge à combler ses carences en lui fournissant une grande quantité de fusils Gras modèle 1874 « Mod 80 » en calibre 11 mm (ainsi que quelques rares fusils Lebel modèle 1886 « Mod 93 »).

Le fusil Gras fut utilisé en première ligne dans les premiers mois de la guerre pour aider à combler les pertes en fusils Mauser modèle 1889. Le manque de discrétion lors du tir (dû à l'utilisation de la poudre noire) fit que rapidement cette arme fut reléguée à l'arrière où elle servit pour l'instruction des nombreux volontaires ; ce qui permit de libérer une grande quantité de fusils Mauser modèle 1889 pour le front. Une bonne partie de ces vénérables fusils fut également expédiée au Congo Belge ; ce qui permit là aussi de rapatrier des fusils Mauser modèle 1889. Seuls les contingents de l'Est, au contact des Allemands conservèrent leurs fusils Mauser 1889. Par la suite la remise en état des armes légères dans les ateliers installés dans la région du Pas de Calais et en Normandie ; ainsi que la mise en fabrication en Angleterre du modèle 1916 reléguat définitivement les fusils Gras pour la réserve.





L'enlisement du conflit vers une guerre de position nécessita de « démonter » les Régiments de Cavalerie qui furent transformés en Régiments d'Infanterie. Le hic, est qu'en attendant mieux, les cavaliers devenus fantassins durent conserver leur carabine allégée sur laquelle l'usage de la baïonnette, compagne du fantassin, n'était pas prévue. Le manque de baïonnettes du modèle 1889 et la disponibilité des baïonnettes du système Gras orientat le service de l'armement vers l'étude de la réutilisation de celles-ci. Initialement une « directrice », à l'image de celle en usage sur le canon du fusil Gras fut placée sur le manchon des carabines allégées. La fixation de cette directrice était assurée par trois rivets. Pour un bon alignement de la baïonnette sur l'arme son pommeau était situé à hauteur de la partie arrière fabriquée en laiton et limé sur un bon centimètre. Ce dispositif ne devait pas être d'une grande solidité. En effet l'on rencontre sur quelques exemplaires de carabines ainsi modifiées, l'utilisation d'un nouveau tenon placé sur l'embouchoir et qui remplace la directrice placée initialement.

Lors de l'adoption de la carabine Mauser modèle 1916 et d'un nouveau modèle de baïonnette (le modèle 1916), c'est uniquement la lame de la baïonnette française qui fut mise à contribution, conjointement à la fabrication de baïonnettes entièrement neuves. Dans le milieu de la collection, cette baïonnette modèle 1916 montée avec une lame de baïonnette Gras est attribuée à la gendarmerie. Pour ma part, mais cela n'engage que moi, je trouve cette appellation fantaisiste.

Dès que les carabines modèle 1916 furent distribuées en quantité, les carabines allégées disparurent des stocks. Une hypothèse circule sur la possibilité que les boîtiers des carabines allégées furent récupérés et servirent au montage de carabines 1916 ; ce qui est très plausible. L'usinage du boîtier et de son verrou nécessite beaucoup de travail car il s'agit d'un élément de l'arme particulièrement intéressant à recycler.

L'usage des baïonnettes Gras dut donner satisfaction car l'on rencontre aussi des fusils modèles 1889 dont l'embouchoir porte un second tenon de baïonnette destiné à la baïonnette Gras. Une fois de plus pour pallier le manque de baïonnettes. Curieusement la baïonnette reste placée latéralement sur la droite de l'arme. Disposition pourtant archaïque. Cette solution étudiée dans l'urgence et il faut le dire face à l'indigence en matière d'armement remplit sa mission avec succès.

Inutile de préciser que cette baïonnette Gras ainsi modifiée est plus que rare dans le milieu de la collection ! Dans notre quête de l'armement Belge il ne nous avait été donné jusqu'il y a peu de n'en avoir rencontré qu'un seul exemplaire ! Celui de notre ami Eddy Bomputte, grand spécialiste de la baïonnette réglementaire belge. Mais le hasard avec un grand H a fait qu'un second exemplaire a été découvert tout récemment en Allemagne, sans doute un souvenir de guerre ramené à la mère patrie par un ancien Feldgrau.



Patrick DENAMUR





# Visite du monument d'Olivier à Vukovar

## Un événement que l'on ne peut oublier.

C'est lors d'un périple de vacances que j'ai eu l'occasion de passer, en juin 2015, à Vukovar en Croatie.

Je savais qu'en ces lieux, le 31 janvier 1997, le Caporal Olivier Gossye, jeune soldat de la paix, avait trouvé la mort, abattu par un tireur isolé, dénué de sentiment et ignorant des valeurs humaines.

En effet, la guerre en Ex Yougoslavie (1992 à 1995) était terminée et la fin des hostilités scellée par les accords de Dayton le 14 décembre 1995, ce qui confère à l'évènement toute sa monstrueuse gratuité.

Ancien de la classe 71 au sein du deuxième Chasseur à pied, illustre régiment dont était issu Olivier, et membre actif dans des Associations Patriotiques, j'ai trouvé là l'opportunité de remplir un devoir de mémoire.

Après quelques recherches, d'aimables habitants m'ont orienté vers une rue actuellement en réfection, où la stèle honorant la mémoire du caporal a été érigée à l'initiative de ses frères d'arme. Malgré les travaux importants de la voirie, le monument était bien en place et en parfait état.

Après quelques instants de recueillement et une photo respectueuse à destination de la famille qui pourra ainsi être quelque peu rassurée quant au devenir de cette stèle, j'ai repris la route avec un réel pincement au cœur et avec en tête cette maxime :

"Chasseur un jour, chasseur toujours".



Mr Eric SOMME





# Esprit - Traditions - Souvenirs.

Lorsque vous prendrez connaissance de cet article, la date du 15 novembre ne sera plus si éloignée.

Tant pour les unités de l'active que pour les cercles des Officiers et des Sous-Officiers de la Réserve ; de même que dans de nombreuses autres Associations, il s'agira de la période des traditionnels « Repas de Corps ».

Ce repas étant pris à l'occasion de la « Fête du Roi ».

Il ne s'agit aucunement d'un épiphénomène pseudo-folklorique ni d'une manifestation à caractère nostalgique mais bien d'une vieille tradition qui trouve son origine au moment de l'Indépendance de la Belgique et de l'instauration de la Monarchie.

Cette tradition a donc une histoire qui, au fil du temps, a évolué, s'est modifiée, a été codifiée et acquis de la sorte un statut.

Nous allons donc, succinctement, rappeler ces différentes étapes.

Comme la Constitution stipule que le Roi est le Commandant en Chef des Forces Armées Belges, la Fête du Roi a été l'occasion pour les Forces Armées de manifester leur attachement et leur fidélité à leur Commandant en Chef.

Sous le règne de Léopold I<sup>er</sup>, l'on fêtait l'anniversaire de son accession au trône, le 21 juillet. L'on fêtait également la date anniversaire de sa naissance, le 16 décembre. La Fête Nationale, quant à elle, s'étalait sur plusieurs jours en septembre afin de commémorer les Combats de septembre 1830.

Lorsque Léopold II accéda au trône, il décida que le 21 juillet, date anniversaire de l'accession au trône de son père devienne le jour de notre Fête Nationale et que le 15 novembre, date de la Saint-Léopold dans le calendrier liturgique devienne le jour de la Fête du Roi.

A l'accession au trône d'Albert I<sup>er</sup> la Fête du Roi est déplacée au 26 novembre, jour de la Saint-Albert et ce, jusqu'en 1912.

A la suite du décès de la mère du Roi le 26 novembre 1912, il est décidé que dès 1913 la Fête du Roi serait à nouveau célébrée le jour de la Saint-Léopold ; soit le 15 novembre. Après la Première Guerre Mondiale, l'Armistice étant commémoré le 11 novembre, les autorités estiment que la date de la Fête du Roi est trop proche de celle de l'Armistice.

Une nouvelle date est alors trouvée par les autorités ecclésiastiques qui déplacèrent la date de de la Saint-Albert du 26 au 27 novembre, cette date devenant ainsi celle de la Fête du Roi.

Suite à l'accession au trône de Léopold III (1934), la fête du Roi est à nouveau fixée au 15 novembre mais change d'appellation en devenant « Fête Patronale de Sa Majesté le Roi ».

Durant la Seconde Guerre Mondiale ainsi que durant la Régence du Prince Charles, la Fête du Roi fut toujours fixée au 15 novembre.

Cette Fête du Roi fut cependant rebaptisée Fête de la Dynastie à partir de la Régence du Prince Charles.

En 1952 le Roi Baudouin maintient la date du 15 novembre comme Fête du Roi, à l'exclusion de toute autre appellation.

Sous le règne d'Albert II puis de Philippe, la situation fixée par le Roi Baudouin est maintenue.

*(Extraits d'un article rédigé par un Officier de Réserve : Guy DRAPIER)*





# Agenda des activités de l'Harmonie

Jeudi 3 septembre	<u>LIBERATION Charleroi</u> départ caserne 16H30 vers Hôtel de Ville fin 18H00
Vendredi 11 sep-	<u>Prestation Fêtes de Wallonie à Charleroi</u> -10H00 à 12H00-départ car ou caserne 9H15'
Vendredi 11 septembre <b>PAS DE CAR</b>	<u>Diarbois CHARNIER DE LA SERNA à Jumet (Face à l'aéroport)</u> Parking habituel 16H30'. Prestation de 16h45 à 17h45
Samedi 26 septembre	<u>FETE DE LA BATELERIE à Marchienne-au-Pont - PAS DE CAR</u> RAS Place Albert 1 <sup>er</sup> , face à l'Eglise et à la Commune à 15h30
Dimanche 18 octobre	<u>Commémoration à Charleroi Nord</u> , RDV 11H45' face à l'église St Eloi Charleroi Nord <u>Prestation de 11H45 à 12H30'</u>
Samedi 17 octobre <b>PAS DE CAR</b>	Concert IMPORTANT. Organisé par nos harmonies, <u>Salle RUCHE VERRIERE, Place Edmond Gilles-Lodelinsart à partir de 15H00</u> . Sur place à 14H30. Passation de pouvoir du Président Somme.Ph à DUPARQUE .M
Novembre	<u>RELAIS SACRE à Charleroi</u> <b>CLIQUE UNIQUEMENT</b> Départ caserne 09h30 - Personnalités 10h00 Monument habituel
Mercredi 11 novembre	<u>ARMISTICE à Charleroi</u> Départ car caserne à 08h20 vers Eglise Charleroi Nord, Messe à 09h00, ensuite Cimetière. Retour caserne trajet habituel, fin
Dimanche 15 novembre	<u>TE DEUM à Charleroi</u> <b>CLIQUE UNIQUEMENT</b> sur place 11h15 à la Basilique
Samedi 21 novembre	<u>BANQUET DE Ste CECILE Petit Versailles à Gosselies 12H30'</u> <u>Présentation du menu en septembre. (Apéritif-Entrée-Sorbet-Plat consistant-Désert-Café- inclus vin blanc, rouge, et eaux)</u>
Mercredi 17 février 2016	<u>Roi Albert à Charleroi</u> - départ caserne 16H30 vers Hôtel de Ville- fin vers 18H30





## Humour (?) - Vérité Historique ... (OUI)



Un homme a une très jolie concierge et il lui demande :

- Est-ce que je peux vous faire la cour ?
- Oui, bien sûr ... Je vais vous chercher le balai.

Toto est à l'école. La maîtresse lui demande de conjuguer le verbe marcher à tous les temps  
Il répond :

- Je marche sous la pluie.
- Je marche sous la grêle.
- Je marche au soleil.
- Je marche dans la neige .
- ....

Est-ce vrai papa qu'en Afrique un homme ne connaît pas sa femme avant d'être marié ?  
Le père : C'est vrai dans tous les pays du monde mon garçon !

Une mère dit à son garçon :

- N'oublie pas que nous sommes sur terre pour travailler.
- Bon, alors moi, plus tard je serai marin !

Le patient ouvre les paupières, reprenant tout doucement conscience après son opération, et voyant une tête penchée au-dessus de lui, il bredouille :

- Alors docteur, l'opération s'est bien passée ?
- Ah... Je suis désolé mon fils. Je ne suis pas ton médecin, mais saint Pierre.

Un arabe se promène avec un petit chimpanzé.

Voulant entrer dans une boulangerie où tous les animaux sont interdits, il demande à une jeune femme de passage si elle ne voudrait pas lui garder son petit singe pendant quelques minutes. La jeune femme accepte volontiers et joue avec la petite bête. Passe une vieille dame qui demande : D'où c'est que vous avez eu ça ?

La jeune femme répond : D'un arabe !

Et la mémé de rétorquer : Et ils n'ont rien remarqué à l'échographie ?

Un ivrogne bien imbibé monte dans un bus, s'installe et se met à crier :

- Tous les types qui sont derrière sont des pédés, ceux qui sont à côté des cocus et ceux qui sont devant sont des connards !

Le chauffeur, entendant ça, indigné, freine brusquement et tous les passagers sont déséquilibrés. Il arrête le bus, attrape l'ivrogne par la chemise et lui demande d'un ton menaçant : répète un peu, ça c'est qui les pédés, les cocus et les connards ?

L'ivrogne répond :

- Qu'est-ce que j'en sais moi maintenant avec ton freinage à la con, tu les as tous mélangés !





# Assemblée générale et Banquet 2016

Le samedi 5 mars prochain, notre Amicale organise son Assemblée Générale ainsi que son traditionnel Banquet suivant le présent horaire:

11 Heures : Assemblée Générale. < > 1230 Heures: Banquet.

Ce banquet, se déroulant dans une ambiance conviviale et musicale, est l'occasion d'heureuses retrouvailles de Chasseurs à Pied et d'Associations Patriotiques sœurs.

Votre présence, ainsi que celle de vos parents, connaissances et amis nous ferait grand plaisir.

Cette année, l'Assemblée Générale et le banquet se dérouleront au restaurant

**Quartier Latin Rue des Brasseurs, 2 6900 Marche - en - Famenne**

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments Chasseurs les meilleurs.

Philippe Van der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

**Si nous ne pouvons compter sur votre présence,  
encouragez-nous par un don au BE61 0000-1993-5217.**





## **Assemblée générale et banquet 2016**

### Endroit

RESTAURANT

Quartier Latin

Rue des Brasseurs, 2

6900 Marche - en - Famenne

Tél: 084/ 32.17.13

### Quand ?

Samedi 5mars 2016

11:00 Hr : Assemblée Générale

12:30 Hr : Banquet

### Prix du Banquet:

Adulte : **50 €**

Enfant (moins de 12 ans) : **25 €**

A verser au C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217

De : A.N.C.A.P

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

A inscrire sur votre virement la mention suivante :

**"BANQUET 2016" Inscription**

Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue et

à nous renvoyer pour

**le 1 mars 2016 au plus tard.**





## Banquet du Samedi 5 mars 2016 INSCRIPTION

A renvoyer le plus tôt possible et  
au plus tard pour le 1 mars 2016

au Secrétariat A.N.C.A.P  
Musée des Chasseurs à Pied  
Caserne Trésignies  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI  
Ou par FAX au N°  
071/30.07.48

NOM : .....

Adresse : .....

.....

J'assisterai au banquet du samedi 5 mars 2016

Je serai accompagné de ..... Personne(s)

Je verse la somme de : ..... x 50 € (Adultes)

..... x 25 € (enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217

De l'A.N.C.A.P.

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Avec : la mention suivante : « BANQUET 2016 »

### IMPORTANT

Je désire être placé à la table de : .....





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration

Je, soussigné, .....  
Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....  
Code Postal ..... Localité .....

Pose ma candidature  
comme membre du Conseil d'Administration de L'ANCAP.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments  
« Chasseurs ».

(Signature)





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

## **PROCURATION,**

Je, soussigné, .....

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

DESIGNE :

Mr .....(1) (2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP du 5 mars 2016

(Signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

